

**AGENCE TRIBOULET**24 rue de Thizy
69400 VILLEFRANCHE s/S**Tél : 04 74 608 608****Email : 69villefranche@lafortet.com**Site : www.lafortet.com/69villefranche**BAREME D'HONORAIRES au 1^{er} mars 2023****AVIS DE VALEUR OU ESTIMATION**

Prestation offerte et sans engagement

TRANSACTIONS (hors cas particulier ci-dessous) *

<i>Prix de vente</i>	<i>Mandat simple (tarifs TTC)</i>	<i>Mandat Favoriz (tarif TTC)</i>
Moins de 70 000 €	7 000 €	6 500 €
De 70 000 à 100 000 €	8 000 €	7 500 €
De 100 001 € à 150 000 €	7,50 %	7%
De 150 001 € à 200 000 €	6,50 %	6%
De 201 000 € à 300 000 €	5,50 %	5%
Plus de 300 001 €	4,50 %	4 %

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière. Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au contrat.

*CAS PARTICULIER : Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Frais de rédaction d'acte en cas de signature de l'avant contrat à l'agence : 200 € TTC

LOCATIONS (Montants TTC)

<i>Baux d'habitation (1)</i>	<i>A LA CHARGE DU BAILLEUR</i>	<i>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</i>
Etat des lieux d'entrée :	3 € / m ²	3 € / m ²
Visite, constitution dossier, rédaction bail :	Zone très tendue A Bis : 12 €/m ² Zone tendue A : 10 €/m ² Autres zones : 8€/m ²	Zone très tendue A Bis : 12 €/m ² Zone tendue A : 10 €/m ² Autres zones : 8€/m ²
Entremise et négociation	Sur devis	Néant

<i>Baux commerciaux et professionnels (2)</i>	<i>A LA CHARGE DU BAILLEUR</i>	<i>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</i>
Honoraires de location, rédaction du bail	10% du loyer annuel	10% du loyer annuel

<i>Parkings, box, garages :</i>	<i>A LA CHARGE DU BAILLEUR</i>	<i>A LA CHARGE DU LOCATAIRE</i>
Honoraires de location, rédaction du bail	150 €	150 €

(1) Baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

(2) Tarif également applicable pour les baux d'habitation hors résidence principale

GESTION (Montants TTC) *

Base de cotisation mensuelle :	7 % du montant des loyers collectés
Option : Garantie des Loyers Impayés (GLI) :	2,20 % du montant des loyers collectés

*Cas particulier : voir les conditions particulières en agence